



MAIRIE de
NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 Place de la Mairie
78270

Eglise Saint Pierre / Agglomération de PORT-VILLEZ

L'église Saint Pierre de style roman datant du XIIe siècle a été restaurée en 1920 et 1957.

La dernière commémoration se déroule en 1955.

Elle n'est ni classée, ni inscrite aux monuments historiques.

L'état de cet édifice est très détérioré tant pour sa structure extérieure que pour sa charpente qui aujourd'hui est tenue par des étais dans son intérieur.

Depuis 2021 nous étudions le devenir de ce patrimoine dans notre agglomération de Port-Ville.

Nous sommes confrontés à plusieurs problèmes. En dehors du montant de l'investissement que la commune ne peut pas envisager, le manque de stationnement et son accès pour les piétons sont difficiles.

L'église est très proche de la RD 915 dont le trafic est d'environ 90 000 véhicules mensuels. Les accès par le bord de la seine ne sont possibles que par un petit tunnel de faible hauteur sous la voie ferrée.

Nous avons fait estimer le coût de sa restauration. Le montant des travaux en 2023 était de l'ordre de 600 000€ et les murs de soutien ne permettent pas la rénovation du toit.

Après consultation de la population et de nombreux débats au sein de notre conseil municipal, nous sommes aujourd'hui dans la phase de désaffectation avec la Préfecture des Yvelines avant la procédure de désacralisation.

Nous avons bien évidemment l'accord de Mgr Levy, Évêque de Versailles.

Après sa désacralisation nous étudierons le devenir de ce patrimoine : uniquement garder son clocher après une étude de sa structure, une partie des murs avec son plancher, un panneau avec l'historique de cette église, la vendre à un particulier ou une association
Etc etc.

Le débat ne pourra être ouvert qu'après sa désacralisation.

Le maire
Jean-Luc MAILLOC
Le 13 septembre 2025